

La culture: le choix du dialogue et de l'humanisme

“La culture ne se réduit ni à la coutume, ni à la tradition, ni à la religion. Elle est d'abord un instrument d'émancipation et de créativité permettant à l'homme de maîtriser la complexité du réel. Ensuite, la conception qui considère que la diversité culturelle est une richesse positive pour peu que les hommes acceptent de dialoguer et de dégager pacifiquement des accords temporaires permettant la vie en commun.

À cette vision, s'associe l'idée que la pluralité des appartenances à des groupes différents (sociaux, culturels, d'âge, de sexe, de religion, etc.) vécue par les hommes et les femmes qui évoluent dans les sociétés complexes d'aujourd'hui est une richesse et un facteur de liberté.

Chaque homme, chaque femme a le droit de choisir librement ses appartenances. Nul ne peut être assigné à son groupe, à sa culture ou à sa religion d'origine.”

Philosophie de l'action interculturelle de la Ligue, in Éduquer, décembre 1995, pp. 13-16

- **1979** : La Ligue organise le colloque « Le dialogue des cultures »
- **1985** : Le Projet éducatif de l'École publique diffusé par la Ligue promeut « une société ouverte à tous sans distinction, non cloisonnée, interculturelle, qui favorise la communication et prône le dialogue ».
- **1991** : La Ligue publie « Pour un humanisme vécu en éducation » qui situe l'éducation par rapport à l'enjeu interculturel : « Pour l'humanisme, le pluralisme, la différence, la contradiction, le changement sont une richesse, pleinement assumées comme positives car c'est la multiplication des points de vue et la diversité des expériences qui permettent de libérer le potentiel humain. Dans cette optique, tout système de pensée, toute idéologie religieuse ou politique, mais aussi toute institution sociale qui dénie à multiple une valeur pleinement positive et qui cherchent à l'évacuer, sont considérés comme dommageables pour l'homme et l'avenir de l'humanité. Prendre le parti de l'homme c'est donc toujours adopter celui d'un pluralisme radical. » Mémoire, in Tribune Laïque, novembre 1991, pp. 4-5. Cette position générale sur le pluralisme conduit à une conception démocratique du fonctionnement social : « Le bon fonctionnement de la société démocratique suppose la pleine reconnaissance de la valeur positive de la pluralité et l'installation de mécanismes sociaux de régulation qui permettent de dégager, à partir de la



Brochure du Secteur Interculturel de la Ligue - Septembre 2006

pluralité des points de vue, un projet collectif qui garantisse les intérêts majeurs de chacun.» Idem. Cette perspective induit elle-même la finalité sociale de l'éducation, chargée de former les individus dont la société démocratique a besoin. Celle-ci « requiert des institutions adéquates mais aussi pour les animer, des individus réels (et non définis seulement par des droits formels) capables de s'informer, communiquer, dialoguer, négocier, décider. » Idem

- **De 1991 à nos jours** : La Ligue inscrit son action dans le cadre des politiques publiques qui visent la cohabitation, l'intégration et la cohésion sociale. Elle mène des projets qui visent à faciliter la communication entre les familles et les écoles des quartiers populaires multiculturels. Sensibiliser les parents, les mères en particulier, à leur rôle éducatif, leur donner les outils nécessaires pour assurer le suivi scolaire de leurs enfants, les amener à comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire et à participer à la vie de l'école, se développer personnellement et dans des projets collectifs à caractère socio-culturel, tels sont quelques-uns des objectifs poursuivis dans les écoles de la région bruxelloise d'Anderlecht, Etterbeek, Evere, Forest, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek, et en Wallonie, dans la région de Charleroi, de Mons et à Liège.



Brochure du Secteur Interculturel de la Ligue - Septembre 2006